



Villé, le 24 février 2026

CONVOCAATION

Conseil municipal de la commune de Villé

37ème séance du 09 mars 2026

Mesdames les conseillères municipales,
Messieurs les conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira à la Mairie de Villé, 21 Place du Marché à Villé, en séance ordinaire,

Le 09 mars 2026 à 19h00,

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire

Lionel PFANN



--000000000--

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance (art. L2121-15 et art. L 2541-6 du C.G.C.T.)

--000000000--

I) AFFAIRES ADMINISTRATIVES

Point n°1 : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 décembre 2025

Point n°2 : Conventions partenariale et financière relatives au projet de création d'une structure périscolaire

II) FINANCES

Point n° 3 : Télétransmission des actes budgétaires du CCAS

Point n° 4 : Approbation du compte financier unique 2025 (CFU) de la commune de Villé

Point n° 5 : affectation du résultat du compte financier unique 2025

Point n° 6 : vote des taux de fiscalité directe locale pour 2026

Point n° 7 : budget primitif 2026 de la commune

III) RESSOURCES HUMAINES

Point n° 8 : création d'un poste de saisonnier

IV) COMMUNICATIONS DU MAIRE